

ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE Sol en Cèze

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Année scolaire 2022 / 2023



REPRISE DES COURS PREVUE A PARTIR DU 19 SEPTEMBRE

Pendant la crise sanitaire nous devons tous nous engager à respecter les consignes de sécurité en vigueur.

Les élèves inscrits à l'école de musique doivent participer de manière assidue au cours d'instruments, et de formation musicale. La formation musicale (solfège) est obligatoire pour les élèves en cycle I. Une dérogation peut être faite pour les élèves du cycle II qui participent à une musique d'ensemble. Les élèves s'engagent à participer aux auditions et répétitions. Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale.

Les enfants mineurs, sauf autorisation spéciale doivent être accompagnés par un adulte responsable jusqu'à leur professeur et être récupéré à l'heure par celui-ci. En cas de retard, les parents devront le signaler aux professeurs par téléphone. <u>Tout retard devra rester exceptionnel pour la bonne continuité des cours</u>.

En cas d'absence, les élèves ou parents devront si possible le signaler à leur professeur la veille au plus tard.

Nos tarifs sont calculés sur une base de 31 semaines de cours pour la période de septembre à juin. Il est proposé aux nouveaux élèves une période d'essai de 15 jours, au-delà de cette période ils seront considérés comme inscrits. Les cotisations sont calculées à partir du premier cours réalisé (cours d'essai compris pour les nouveaux élèves). Toute année commencée sera due, sauf cas de force majeure (déménagement, maladie...).

Les cours pourront être payés soit en début d'année (avant le 30 novembre) pour toute l'année scolaire, soit au trimestre dès réception de la facture.

	Semaines
1er trimestre	11
2ième trimestre	11
3ième trimestre	9
Δnnée	31

TARIFS ELEVES INSTRUMENTISTES 2022-2023

Communes de la Communauté de Communes			Communes hors Communauté de Communes						
Nombre d'élèves	Tarifs Dégressifs	ENF	ANTS	ADU	JLTES	ENF	ANTS	ADU	LTES
Par famille	Réduction annuelle	Tarifs à l'année	Au trimestre	Tarifs à l'année	Au trimestre	Tarifs à l'année	Au trimestre	Tarifs à l'année	Au trimestre
1er élève	- €	345 €	115€	390 €	130 €	390 €	130 €	435 €	145 €
2ème élève	24 €	321 €	107 €	366 €	122 €	366 €	122 €	411 €	137 €
3ème élève	45 €	300 €	100 €	345 €	115€	345 €	115€	390 €	130 €
4ème élève	75 €	270 €	90 €	315€	105€	315€	105€	360 €	120 €
5ème élève	105€	240 €	80€	285 €	95€	285€	95€	330 €	110 €
Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale (Solfège)									

TARIFS DES DIVERS ENSEMBLES 2022-2023		
ENSEMBLES	Tarifs à L'année	Tarifs au Trimestre
EVEIL MUSICAL (à partir de 3 ans)	135 €	45 €
ATELIERS DIVERS/SOLFEGE (sans		
instrument)	135 €	45 €
CHORALE ADULTES (non instrumentistes)	156 €	52 €
CHORALE ADULTES (instrumentistes)	78 €	26 €
CHORALE ENFANTS (non instrumentistes)	135 €	45 €
CHORALE ENFANTS (instrumentistes)	69 €	23 €
ORHESTRE JUNIOR (gratuit)	- €	- €
ORHESTRE SENIOR (gratuit)	- €	- €
Les orchestres et certains ateliers sont les vitrines de l'école de musique		
ATELIER de MAO (instrumentistes ou autres		
ensembles)	- €	- €
ATELIER Jazz (instrumentistes ou autre	_	_
ensemble)	- €	- €
ATELIER DE PERCUSSIONS		
(instrumentistes)	69 €	23 €

Mode de règlement :

Par chèque bancaire à l'ordre du **Trésor Public** par voie postale en précisant le nom et prénom de l'élève à l'adresse suivante :

Communauté de Communes De Cèze-Cévennes Ecole de musique 120 route d'Uzès prolongée 30500 St Ambroix

- Par chèque ANCV sur **rendez-vous** (04 66 83 98 87 ou 04 66 24 31 71)
- ✓ Vous pouvez payer également votre facture en ligne dans le menu *Administration* > *Comptabilité* de votre espace extranet accessible à l'adresse suivante :

https://extranet.duonet.fr/musique/cezecevennes Votre identifiant et votre mot de passe vous sera communiqué sur la facture que vous recevrez.

- **5** En espèce sur **rendez-vous** (04 66 83 98 87 ou 04 66 24 31 71)
- Aides communales : Les élèves ayant leur résidence principale sur la commune de **BARJAC** peuvent bénéficier d'une aide de la commune sous certaines conditions. Se rapprocher de la mairie de Barjac.
 - O L'aide sera déduite de votre cotisation du 2ième et 3ième trimestre.



ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE Sol en Cèze

FICHE D'INSCRIPTION Année scolaire 2022 / 2023

REPRISE DES COURS PREVUE A PARTIR DU 19 SEPTEMBRE

•	Ď
7	
¥	
•	¥).
•	

	☐ Ancien élève		
Communauté de Communes DE CEZE CEVENNES	☐ Nouvel élève /	1 ^{er} cours d'essai réalisé le : 2 ^{ième} cours d'essai réalisé le	
Annexe de :		Cours de :	
Disciplines ou instruments	s choisi(es)	JOUR :	DE A
Formation musicale	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	JOUR :	DEA
Nom du ou des Professeu	r(s) :		
Nom et prénom de l'élève		Date de naissance :	/ / Age: ans
ETUDES GENERALES			
Établissement scolaire fréqu	enté par l'élève :		Classe :
		e la personne responsable Qualité :	
Adresse : Code postal :			
N° de téléphone : Domicile :	Trava	il :Portable	; :
E-mail:		@	
•		ur à partir en fin de cours sans ê r mon enfant autres que ses	. •
		e musique Sol en Cèze sur	
		4 5	
		6	
FACTURATION ET REGLE	MENT		
Souhaitez-vous recevoir vos Souhaitez-vous régler votre □ En 1 fois en début d'anné □ En 3 fois en début de cha	cotisation annuelle : e avant le 30 novem		ː □ (info de dépôt par mail)
	ie musicale :	musique) Instrument	
J'ai pris connaissance du fo		cole de musique et j'en appro on inscription	ouve l'intégralité, je valide
	J'ai pris connaissanc	e du fonctionnement de l'Eco firmation mon inscription à la	
	Le	AS	signature
	Autorisation de public	cation à compléter au verso	



Autorisation de publication de photographies, vidéos sur les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté de Communes de De Cèze Cévennes

Dans le cadre de l'enseignement de l'école de musique Sol en Cèze, votre enfant peut être amené à être photographié et filmé pendant son cours de musique. Nous souhaiterions publier les photos ou vidéos sur les réseaux de la communauté de communes de De Cèze Cévennes afin de communiquer sur l'école de musique.

Cette photographie ou cette vidéo ne sera accompagnée d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la (ou les) photographie(s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée ;

Je vous remercie de me confirmer votre approbation ou votre refus sur l'utilisation de cette photographie et (ou) cette vidéo dans les conditions précisées ci-dessus en complétant les données ci-dessous.

Je soussigné(e) : Nom	
Prénom :	
Adresse:	
Père/mère/ tuteur de l'élève : Nom et Prénc	om de votre enfant :
•	eaux sociaux : Facebook, twitter, sur la chaîne YouTube de la èze Cévennes et sur son site internet www.ceze-cevennes.fr
n'autorise pas la publication de la	photographie ou d'une vidéo de mon enfant.
	A, le
	Signature du responsable légal